

La Sicav avec protection du capital, un produit simple?

Derrière les expressions communes, attention aux malentendus.

Capital protégé, oui. Mais à quel moment? Et sous quelle forme?

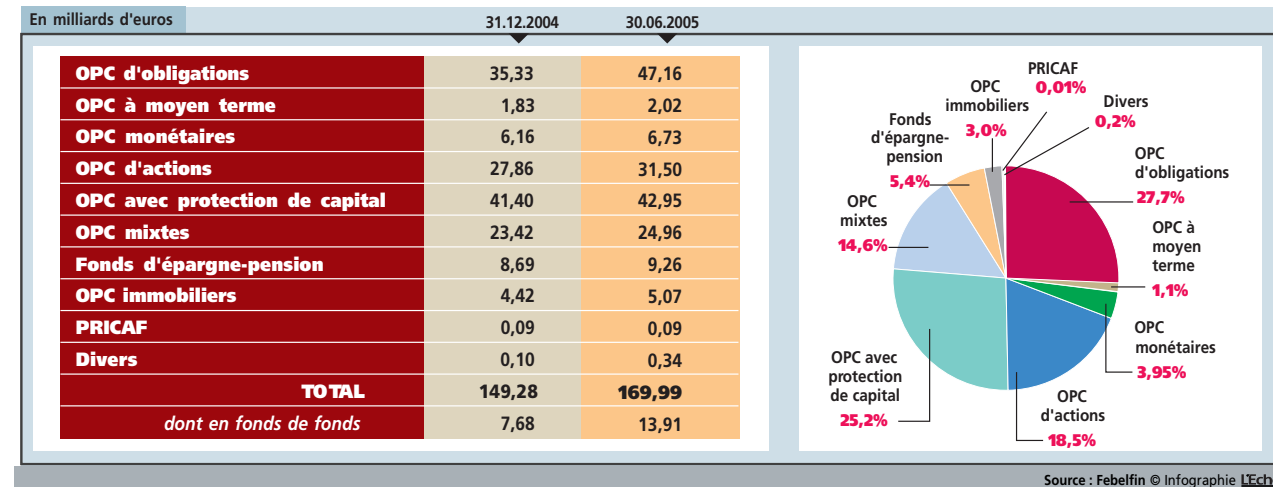
MONSIEUR Boncommelepain l'est trop, assurément.

Lorsqu'il se rend chez son banquier (sa banquière, en l'occurrence) parce que «manifestement, il détient trop d'argent sur son compte d'épargne» (c'est elle qui le dit) et qu'il a plusieurs bons de caisse qui arrivent à échéance (c'est dire le profil de risque de monsieur Boncommelepain), il ne s'attend pas à rencontrer des problèmes vu qu'il n'en a jamais eu. Et il n'y en a pas effectivement: le sourire de la banquière fait merveille. Ce n'est que lorsque monsieur Boncommelepain passe en revue avec son fils (comme il le fait tous les ans) l'ensemble de son portefeuille que la réalité de son erreur apparaît dans toute sa splendeur: «Mais papa, pourquoi as-tu acheté des Sicav avec protection du capital? Tu n'avais pas besoin de ce produit!» Réponse: «Ah bon? J'ai acheté ça, moi?»

DI-VER-SI-FIER

Le temps de se rafraîchir la mémoire et, comme dans un Maigret, «bon sang, mais c'est bien sûr!», monsieur Boncommelepain se souvient: son interlocu-

Actif net des OPC de droit belge et étranger commercialisés sur le marché belge



trice lui avait demandé si, à son âge (loin dans les quatre-vingts ans), la protection de son capital lui semblait prioritaire. Il avait évidemment répondu oui.

Le problème, c'est qu'il obtient exactement le résultat inverse. En effet, si monsieur Boncommelepain devait rendre l'âme dans un délai de huit ans (l'échéance de ses Sicav), son capital ne serait justement pas protégé puisque cette protection ne vaut qu'à l'échéance et à l'échéance seulement. Si les choses en étaient restées là, le fils de monsieur Boncommelepain aurait avalé d'un trait son verre de whisky et cela aurait suffi à calmer son envie d'acheter un fusil. Seulement voilà, à l'examen des Sicav en question, il constate que l'une d'entre elles est en dol-

lar: «Mais papa, tu as acheté une de ces Sicav en dollar! Pourquoi?» Réponse: «Il faut diversifier, mon jeune ami. Et comme le capital est garanti...» Ce que monsieur Boncommelepain n'a pas vu (ou a oublié), c'est que la protection de son capital investi en dollar ne vaut... qu'en dollar! Si le cours du billet vert devait baisser par rapport à l'euro dans le fameux délai de huit ans, il retrouverait son capital en dollar, certes, mais pas son capital de départ qui, lui, était en euro.

CARROSSERIE

Si les choses en étaient restées là, sans doute le fils de monsieur Boncommelepain se serait-il contenté d'avalier un second whisky pour ensuite tenter de

faire bonne figure devant le reste de la famille réunie au salon. Seulement voilà, la Sicav à échéance de huit ans, investie en dollars et protégée à ces deux nuances près (à l'échéance et en dollar), est censée donner à ses souscripteurs 135% de la hausse d'un panier d'actions. Pour faire bonne figure, monsieur Boncommelepain tente de glisser: «Ce n'est pas mal tout de même, un rendement de 35% sur huit ans». Son fils reste de glace: «papa, tu toucheras 135% de la hausse de ton panier d'actions. Tu n'auras pas 35% de rendement!» Réponse: «Quelle est la différence?» Toujours sur le même ton glacial, le fils répond: «Mais papa, si le cours des actions qui sont reprises dans ton panier ne monte pas, tu n'auras rien!» Si-

lence embarrassé.

Bref, si les Sicav avec protection du capital donnent l'impression d'être un produit simple, elle n'en sont assurément pas un. Les expressions «protection du capital» ou «fix» (rapport au fait qu'elles ont une échéance) que l'on retrouve dans quasiment toutes les appellations donnent souvent une impression de confort qui fait oublier le reste et, de surcroît, elles recouvrent des réalités extrêmement variables: si partout le capital est protégé (mais pas garanti, nuance!) et la durée déterminée (pour des raisons fiscales), les points communs s'arrêtent là, aux apparences, à la carrosserie. Or, ce qui est intéressant, c'est précisément de voir ce que ces Sicav ont sous le capot. ■ Jean Blavier